

Pôle communication Tél. : 24 66 40

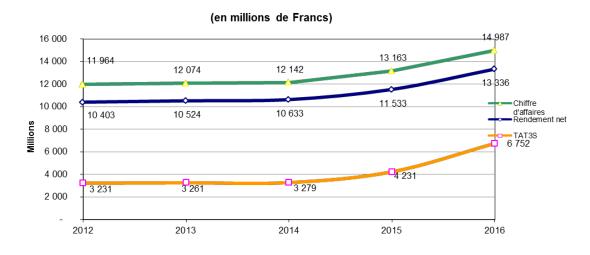
Mardi 20 juin 2017

ARRÊTÉ DU GOUVERNEMENT DE LA NOUVELLE-CALÉDONIE

Tabac : consommation en baisse, chiffre d'affaires en hausse

Après examen des comptes, le gouvernement a décidé, par arrêté, de donner quitus à Pierre Emery, gestionnaire du service de la régie locale des tabacs. Celui-ci a rempli correctement ses fonctions en 2016, année qui a vu la baisse de la consommation du tabac se confirmer. Ci-dessous, les principales données du rapport de l'activité de la régie.

Rendement du monopole



Évolutions en %

	201	201	201 4	201 5	2016
Évolution du chiffre d'affaires	+ 13	+ 1	+ 1	+ 8,4	+ 13,8 %
Évolution du bénéfice net	+ 13,4	+ 1,1	+ 1	+ 8,5	+ 15,6 %
Évolution des quantités vendues	+ 9,8	+ 0,4	- 0,8	- 3,5	- 6,5 (360 tonnes)

^{**} Retrouvez toute l'actualité du gouvernement sur gouv.nc et lemagdugouv.nc **



Malgré une baisse de la consommation de tabac de plus de 6 %, le chiffre d'affaires (de 13,2 à 15 milliards de francs), le bénéfice net (13,3 milliards) et le rendement de la taxe sanitaire et sociale (de 4,2 à 6,7 milliards) sont en progression entre le 31 décembre 2015 et le 31 décembre 2016.

Pour rappel, les taxes avaient été augmentées de 37 à 82 % en septembre 2015.

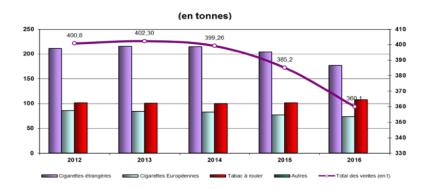
Coût du monopole

Le prix d'achat du gramme de tabac est stable malgré le renouvellement de trois marchés de gré à gré. On prévoit cependant une forte augmentation de nos prix d'achat en 2017.

Les charges opérationnelles (environ 60 millions de francs, soit une journée de chiffre d'affaires) diminuent de 6 %, conformément aux objectifs fixés.

Évolution des ventes

L'augmentation massive des prix fin 2015 a perturbé le marché du tabac dont les ventes diminuent en quantité de plus de 6 %.



Depuis 2013, la consommation a diminué, passant de plus de 400 tonnes à quelque 360. La vente des cigarettes étrangères a baissé, de plus de 200 tonnes à environ 160, et celle des cigarettes européennes de 80 à 70 tonnes. En revanche, les ventes de tabac à rouler ont légèrement augmenté, de 100 à 110 tonnes environ. S'il est moins cher que les cigarettes, le tabac à rouler constitue un produit plus nocif pour la santé. Cette tendance devra donc être surveillée.

L'objectif de faire baisser la consommation de tabac semble donc atteint, mais il faudra attendre l'année 2017 pour confirmer ce tassement.